

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 17263**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Chargé(e) de traduction spécialisée et d'interprétation de liaison

Nouvel intitulé : Traducteur

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université catholique de Lyon - Association des fondateurs et protecteurs de l'institut catholique de Lyon (AFPICL) - Ecole supérieure de traduction et relations internationales (ESTRI)	Recteur de l'AFPICL

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

136g Langues étrangères appliquées au tourisme, au commerce international, aux affaires, à la documentation ; Interprétariat et traduction, 320m Spécialités plurivalentes de la communication et de l'information

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Chargé de Traduction spécialisée et d'Interprétation de liaison (français, anglais et allemand/espagnol/italien) est un expert de la traduction et de la supervision sociolinguistique qui s'est spécialisé en information et documentation, en prestation du service de traduction et en gestion des outils technologiques liés à l'exercice de son activité.

I. Traduction et supervision sociolinguistique

A1. Superviser l'information et le message dans un texte/un discours, arbitrer des choix sociolinguistiques et traduire en français depuis deux langues étrangères

A2. Valider, post-éditer les travaux de traduction

II. Information et documentation

A3. Elaborer et orienter la stratégie de ressources terminologiques et documentaires

III. Prestation du service de traduction

A4. Gérer la relation, la communication et la négociation avec le donneur d'ordre / le client

A5. Piloter, coordonner et organiser un projet de traduction/interprétation en respectant la responsabilité et la déontologie du traducteur

IV. Gestion des outils technologiques

A6. Exploiter les outils de traduction assistée par ordinateur et s'adapter aux évolutions technologiques du métier de traducteur

Les capacités attestées :

C1. Identifier et restituer le sens et le message d'un document

C2. Rapprocher, comparer des éléments culturels et identifier les règles d'interaction sociolinguistiques

C3. Rédiger, reformuler, restructurer, condenser, adapter

C4. Réviser, modifier, corriger, remanier, optimiser, harmoniser et lisser des textes traduits et pré-traduits

C5. Identifier ses besoins en documentation et développer des stratégies de recherche documentaire et terminologique

C6. Organiser ses démarches auprès du client/donneur d'ordre, expliciter/faire expliciter ses besoins et objectifs, et négocier

C7. Coordonner un projet de traduction, planifier, gérer l'organisation

C8. Respecter les objectifs et ses engagements, et proposer une prestation de qualité

C9. Utiliser divers outils d'aide à la correction, à la traduction, à la terminologie, à la mise en page, à la recherche documentaire

C10. Réaliser une veille technologique et s'adapter aux évolutions technologiques du métier de traducteur

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ces secteurs s'entendent en France comme à l'étranger :

- Agences de traduction

- Grandes entreprises (service communication, documentation et/ou traduction)

- Organisations internationales (Délégation Générale de la Traduction de la Commission Européenne par exemple)

- Indépendant

- Chef/Chargé(e) de projet en traduction

- Traducteur(trice) spécialisé(e) - Localisateur(trice)-Adaptateur(trice)

- Interprète de liaison

- Relecteur(trice), réviseur(euse), terminologue, post-éditeur(trice)

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1108 : Traduction, interprétariat

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

La certification est composée de 4 modules :

- I. Traduction et supervision sociolinguistique (compétences évaluées : C1 à C4)
- II. Information et documentation (compétence évaluées : C5)
- III. Prestation du service de traduction (compétences évaluées : C6 à C8)
- IV. Gestion des outils technologiques (compétences évaluées : C9 et C10)

Modalités d'évaluation :

- Après un parcours de formation initiale : études de cas, mises en situation réelles/constituées, mémoires, rapports, cas pratiques, présentations orales
- Après un parcours de VAE : après la phase de recevabilité, le candidat rédige un dossier de preuves. Il rencontre le jury qui définit les modules validés

Validité des composants acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		50% de représentants de l'école 50% de représentants professionnels extérieurs : 50% employeur/ 50% salarié
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		50% de représentants de l'école 50% de représentants professionnels extérieurs : 50% employeur/ 50% salarié
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2007	X		50% de représentants de l'école 50% de représentants professionnels extérieurs : 50% employeur/ 50% salarié

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 12 août 2013 publié au Journal Officiel du 27 août 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé "Chargé(e) de traduction spécialisée et d'interprétation de liaison" avec effet au 15 mars 2010, jusqu'au 27 août 2018.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

environ 24 certifiés par an

Autres sources d'information :

www.estri.fr

estri@univ-catholyon.fr

ESTRI

Lieu(x) de certification :

Université catholique de Lyon - Association des fondateurs et protecteurs de l'institut catholique de Lyon (AFICL) - Ecole supérieure de traduction et relations internationales (ESTRI) : Auvergne Rhône-Alpes - Rhône (69) [Lyon]

Université Catholique de Lyon

ESTRI - École Supérieure de Traduction et Relations Internationales

23 place Carnot

69286 Lyon Cedex 02

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Catholique de Lyon

ESTRI - École Supérieure de Traduction et Relations Internationales

23 place Carnot
69286 Lyon Cedex 02

Historique de la certification :

Certification suivante : [Traducteur](#)